

ANNEXE
EXPLICATIONS DES BUDGETS 2023
2023

BUDGET LA LANDE AU BRUN

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
011 - Charges à caractère général	230 376,57
023 - Virement à la section d'investissement	190 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	257 931,71
65 - Autres charges de gestion courante	100,00
TOTAL	678 408,28

RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2023
002 - Résultat reporté	232 308,28
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	256 100,00
75 - Autres produits de gestion courante	
TOTAL	678 408,28

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	257 931,71
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000,00
TOTAL	447 931,71

RECETTES INVESTISSEMENT	
021 - Virement de la section de fonctionnement	190 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	257 931,71
TOTAL	447 931,71

La 2ème phase des travaux doit se terminer.
Il reste 3 lots à vendre et un lot groupé pour un total de 3 882 m².

BUDGET LES FORGES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023
011 - Charges à caractère général	284 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	120 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	189 339,91
65 - Autres charges de gestion courante	100,00
TOTAL	593 439,91

RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté	299 575,04
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	173 864,87
74 - Dotations, subventions et participations	
75 - Autres produits de gestion courante	
77 - Produits exceptionnels	
TOTAL	593 439,91

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	189 339,91
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00
TOTAL	309 339,91

RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2023
021 - Virement de la section de fonctionnement	120 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	189 339,91
TOTAL	309 339,91

Il reste la fin des travaux de la seconde tranche ainsi que la dépollution d'un lot.

Il reste 4 lots à vendre pour 1544 m²

Une vente à Néotoa est également prévue pour 1 707 m².

BUDGET ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023
011 - Charges à caractère général	311 373,86	556 900,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	156 157,72	231 000,00
022 - Dépenses imprévues		
023 - Virement à la section d'investissement		545 633,16
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	131 178,19	140 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	100,10	1 000,00
66 - Charges financières	3 890,70	4 000,00
67 - Charges exceptionnelles	100,40	1 000,00
TOTAL	602 800,97	1 479 533,16

Les dépenses de fonctionnement sont en forte hausse en raison de :

- La reprise de la maintenance qui n'avait pas pu être réalisé du fait du manque de personnel
- La hausse du coût de l'énergie
- Le recrutement prévu de 2 techniciens

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023
002 - Résultat d'exploitation reporté	682 691,30	784 533,16
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 722,96	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	666 696,22	670 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	6 223,65	5 000,00
TOTAL	704 642,83	1 479 533,16

Les recettes de fonctionnement sont conformes aux années précédentes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2022	BP 2023	Budget 2023
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		20 000,00	20 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées		51 000,00	51 000,00
O 11 - Station d'épuration		150 000,00	150 000,00
O 12 - Réhabilitation des réseaux	4 706,40	1 304 313,72	1 309 020,12
O 17 - Matériel	12 196,00	50 000,00	62 196,00
O 18 - Poste de relèvement route de Bain	10 830,00		10 830,00
TOTAL	27 732,40	1 575 313,72	1 603 046,12

Sont prévus au budget 2023 :

⇒11 Station d'épuration : 150 000€ -> Achat de trackers solaires

⇒12 Réseaux : 1 304 313.12 €

- Etudes route de bain
- Radars postes de relèvement
- Divers travaux

⇒17 Matériel 50 000 € -> achat de pompes

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2022	BP 2023	Budget 2023
001- Résultat reporté		912 412,96	912 412,96
021 - Virement de la section de fonctionnement		545 633,16	545 633,16
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		140 000,00	140 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves		5 000,00	5 000,00
13 - Subventions d'investissement			0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées			0,00
TOTAL	0,00	1 603 046,12	1 603 046,12

On retrouve en recettes d'investissement l'excédent reporté.

Globalement c'est un fonds de roulement de 1.7 M€ qui doit servir à faire les travaux sur le réseau et financer la maintenance de la STEP.

BUDGET PRINCIPAL

Comme nous l'avons rappelé lors du débat d'orientations budgétaire qui s'est déroulé le 15 février dernier, le contexte n'est actuellement pas favorable (Sortie de crise covid inflation, crise énergétique...).

Il s'agit du 1^{er} budget voté avec la nomenclature M57, ce qui change un certain nombre de comptes et d'habitudes. On rappellera la disparition des dépenses imprévues tant en fonctionnement qu'en investissement et la suppression des charges et des produits exceptionnels.

C'est en intégrant toutes ces contraintes que nous avons préparé ce budget primitif 2023.

Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023
011 - Charges à caractère général	1 780 816,01	2 048 910,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 711 543,23	4 020 000,00
014 - Atténuations de produits	2 054,00	2 500,00
023 - Virement à la section d'investissement		3 664 378,45
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	747 706,48	390 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 038 046,64	1 303 500,00
66 - Charges financières	60 431,85	75 000,00
68 - Dotations aux amortissements et provisions		150 000,00
TOTAL	7 340 955,55	11 654 288,45

⇒ 011 Charges à caractère général : 2 048 910.00 €

La prévision 2023 est en augmentation par rapport à 2022.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépenses d'énergie qui malgré l'amortisseur électricité progressent de 236 k€.

Les autres dépenses restent stables malgré l'inflation car il a été demandé un gros effort de rationalisation aux services.

⇒ 012 Charges de personnel et frais assimilés : 4 020 000.00€

Pour 2023 les augmentations proviennent

- Des recrutements prévus en 2023 : (+120 k€)
 - 1 assistante RH
 - 1 chargé de mission énergie bâtiment
 - 2 techniciens assainissement
- Des recrutements réalisés en 2022 et pris en charge sur une année complète (+ 47 k€)
- Autres augmentations :
 - Augmentation du régime indemnitaire (+49 k€)
 - Avancement de grade (+ 40k€)
 - Augmentation de la valeur du point (+ 58 k€)
 - Allocation chômage (+ 14 k€)
 - Passage de 2 agents en arrêts à plein traitement (+ 40 k€)
 - Augmentation du SMIC (+10 k€)
- Viennent en diminution :
 - Le recours à l'intérim (- 72 k€)
 - Le recensement (- 20 k€)

⇒ 014 Atténuations de produits : 2 500 €

Il s'agit du dégrèvement sur le foncier non bâti pour les jeunes agriculteurs.

⇒ 023 Virement à la section d'investissement : 3 664 378.45 €

Il s'agit de l'enveloppe dégagée en fonctionnement (hors amortissements) pour la section d'investissement.

⇒ **042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 390 000 €**

Il s'agit des amortissements des immobilisations pour l'année 2023.

⇒ **65 Autres charges de gestion courante : 1 303 500.00 €**

- Charges d'élus (156,5 k€ €)
- Subventions aux associations : reconduction de l'enveloppe (138 K€)
- Contingent incendie (143 K€)
- Participations aux écoles privées et aux écoles extérieures (344 K€)
- Participation compétence éclairage public au SDE (42K€)
- Fonds de concours CC pour la piscine (140 K€)
- Subvention au CCAS (109 k€) + 9 k€ en raison de l'arrêt du versement du loyer pour le logement Douet aux Merles.
- Admission en non-valeurs et créances éteintes (5k€)
- Informatiques en nuage et concessions : 20 k€
- Autres dépenses : 206 k€ (ajouté au BP en l'absence de dépenses imprévues)

⇒ **66 Charges financières : 75 000 €**

Il s'agit des intérêts des emprunts.

⇒ **68 Dotation aux amortissements et provisions : 150 000.00€**

Il s'agit d'une provision pour le financement de la ZAC multisite.

Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	BP 2023
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 320 438,93	3 372 553,45
013 - Atténuations de charges	113 118,78	80 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	91 033,80	34 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes divers	730 161,99	768 400,00
73 - Impôts et taxes	4 819 073,73	578 535,00
731 - Fiscalité locale		4 462 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	2 301 801,88	2 206 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	154 438,95	152 800,00
TOTAL	10 906 341,38	11 654 288,45

⇒ **002 Excédent de fonctionnement reporté : 3 372 553.45 €**

Il s'agit du résultat reporté de l'année 2022.

⇒ **013 Atténuations de charges : 80 000 €**

Il s'agit des remboursements de rémunérations des agents (notamment les arrêts maladies).

⇒ **042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 34 000 €**

Il s'agit des amortissements des subventions d'équipements transférables (opérations d'ordre) et des travaux en régie réalisés par les services.

⇒ **70 Produits des services, du domaine et ventes diverses : 768 400 €**

Il s'agit principalement des recettes du restaurant scolaire, du périscolaire et des accueils de loisirs ; et des mises à disposition du personnel (CCAS, assainissement, terrain d'accueil des gens du voyage, régie technique culture).

⇒ **73 Impôts et taxes : 578 535.00 €**

Il s'agit des recettes fiscales qui ne sont pas liées à la fiscalité locale (Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire, FNGIR, FPIC)

⇒ **731 Fiscalité locale : 4 462 000.00 €**

Il s'agit d'un nouveau chapitre M57.

L'augmentation nominale des bases s'élève à 7.1% (inflation constatée en novembre 2022) pour les logements. Les bases liées aux locaux à usage professionnel et commerciaux évoluent différemment. Dans l'attente de la notification des bases, les impôts directs locaux ont été estimés à 3 830 000€.

A noter également, le passage au coefficient de 8.5 pour la taxe d'électricité pour une recette prévue à 205 000 €.

Enfin, les droits de mutation dont les rentrées sont toujours aléatoires a été inscrite pour 320 000 € (382k€ en 2021 et 491k€ en 2021)

Proposition de la stabilité des taux d'imposition pour 2023 :

1. Taux de taxe sur le foncier bâti (TFB) : **38,77 %**
2. Taux de taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : **38.64 %**
3. Taux de taxe d'habitation (TH) : **13.85%**

⇒ **74 Dotations, subventions et participations : 2 206 000.00 €**

Par mesure de prudence le montant de la DGF a été maintenu au même niveau que celui de 2022 même si le projet de loi de finances prévoit une hausse des dotations et notamment de la DSR.

De même, n'ayant pas de garantie sur le versement du FDTP pour 2023 aucune somme n'a été prévue (40 000 les années précédentes) En effet il n'est pas certain que la Commune soit toujours éligible à ce fonds dans les années à venir.

⇒ **75 Autres produits de gestion courante : 152 800.00 €**

Il s'agit des loyers de la gendarmerie, des logements, de Michel Maman Services, d'équipements sportifs pour les collèges, des Jardins des Sourires et de locations de salles.

Dépenses d'investissement

Pour rappel, les dépenses d'équipement de la section d'investissement sont votées par opération.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2022	BP 2023	Budget 2023
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		34 000,00	34 000,00
16- Emprunts et dettes assimilées		524 500,00	524 500,00
204- Subventions d'équipement versées		33 000,00	33 000,00
O 10 - VOIRIE URBAINE	31 287,48	80 000,00	111 287,48
O 11 - VOIRIE RURALE		100 000,00	100 000,00
O 12 - INVESTISSEMENT TRANSITION		180 000,00	180 000,00
O 20 - URBANISME	36 866,00	10 000,00	46 866,00
O 21 - ETUDES		30 000,00	30 000,00
O 22 - MATERIEL - INFORMATIQUE - VEHICULES		127 570,00	127 570,00
O 23 - FONCIER		50 000,00	50 000,00
O 25 - AMENAGEMENTS DE TERRAIN		20 000,00	20 000,00
O 26 - BATIMENTS DIVERS	108 546,58	100 000,00	208 546,58
O 27- NOUVEAUX PROJETS		1 697 962,44	1 697 962,44
O 41 - AGRANDISSEMENT DES SERVICES TECHNIQUES		84 000,00	84 000,00
O 45 - EGLISE	49 468,75	50 000,00	99 468,75
O 49 - SALLE SPORT N°1	20 864,40	-	20 864,40
O 57 - POLE ENFANCE	224 608,55	-	224 608,55
O 59 - REHABILITATION MAISON ST PIERRE	19 950,00	50 000,00	69 950,00
O 61 - RESIDENCE RUE LACIRE	48 765,13	450 000,00	498 765,13
O 65 - FORGES - PISTE CYCLABLE-ROND POINT	345 917,21	390 000,00	735 917,21
O 66 - RESTAURANT SCOLAIRE	999 023,28	50 000,00	1 049 023,28
O 70 - MISE EN ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE		40 000,00	40 000,00
O 71- RESTRUCTURATION DE LA GENDARMERIE	1 441,72	50 000,00	51 441,72
O 74 - BOULEVARD PLAZANET	76 020,00	-	76 020,00
O 76 - CIMETIERE		10 000,00	10 000,00
O 77 - BRIQUETERIE	12 735,00	50 000,00	62 735,00
O 79 - BATIMENT LES PETITS LUTINS	21 731,44	50 000,00	71 731,44
O 80 - PUP LA BASSE SAUDRAIE	10 620,00	116 000,00	126 620,00
O 81 - PUP LA BELLANGERIE	14 871,38	174 000,00	188 871,38
O 86 - MOBILIER	3 646,19	-	3 646,19
O 87 - INFORMATIQUE		20 000,00	20 000,00
O 88 - MATERIEL	3 028,82	-	3 028,82
O 90 - SKATE PARK		30 000,00	30 000,00
O 91 - POLE MULTIMODAL		80 000,00	80 000,00
O 92 - PLAN DE MOBILITE		92 000,00	92 000,00
O 94 - SALLE DE SPORT N°2		30 000,00	30 000,00
TOTAL	2 029 391,93	4 803 032,44	6 832 424,37

⇒ **040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 34 000 €**

Amortissement des subventions d'équipements transférables et travaux en régie (opérations d'ordre).

⇒ **16 Emprunts et dettes assimilées : 524 500 €**

Remboursement du capital des emprunts en cours.

⇒ **RAR : 2 029 391.93 €**

Il s'agit des restes à réaliser en dépenses d'investissement de l'année 2022 (dépenses engagées mais non mandatées). Ces restes à réaliser sont repris dans le budget primitif sans vote formel.

⇒ **O 10 Voirie urbaine : 80 000 €**

Travaux de voirie en agglomération et signalétique.

⇒ **O 11 Voirie rurale : 100 000 €**

Couche de roulement hors aggro et curages de fossés.

⇒ **O 12 Investissement transition : 180 000 €**

Comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, il s'agit des dépenses qui permettront de réaliser des économies d'énergie et baisser les dépenses liées à nos fluides à l'avenir.

Relamping stade : 50k€

Relamping éclairage public : 60k€

Gestion technique des bâtiments : 30k€

Schéma directeur patrimoine bâti : 40k€

⇒ **O 20 Urbanisme : 10 000 €**

Enveloppe pour les dépenses d'investissement du service urbanisme

⇒ **O 21 Etudes : 30 000 €**

Enveloppe pour les études à réaliser au cours de l'année

⇒ **O 22 Matériel - véhicules : 127 570 €**

Matériel police : 8 k€

Matériel service voirie : 22k€

Matériel service espaces verts : 8.5 k€

Matériel service bâtiment : 20.5 k€

Logiciel service RH : 40 k€

Matériel service communication : 7 k€

Matériel pour les écoles : 10 k€

SEJ : 4k€

Administration générale : 5k€

Evènementiel 2.5 k€

⇒ **O 23 Foncier : 50 000 €**

Enveloppe pour l'achat de terrains

⇒ **O 25 Aménagements de terrain : 20 000 €**

Travaux aires de jeux : 9k€

Aire de la placette : 2k€

Branchement eau cimetière 3k€

Divers 6 k€

⇒ **O 26 Bâtiments divers : 100 000 €**

Enveloppe pour les interventions dans les différents bâtiments communaux avec notamment :

- La réfection du logement d'urgence
- Travaux sur la toiture de la gendarmerie

⇒ **O 27 Nouveaux projets : 1 697 962.44 €**

Enveloppe pour les interventions dans les différents bâtiments communaux avec notamment :

⇒ **O 41 Extension du centre technique municipal : 84 000 €**

Il s'agit du début des études.

⇒ **O 45 Eglise : 50 000 €**

Démoussage de la façade

⇒ **O 59 Maison St Pierre : 50 000 €**

Poursuite des études

⇒ **O 61 Résidence Lacire : 450 000 €**

Début des travaux en 2023.

⇒ **O 65 Les Forges – rond-point et piste cyclable : 390 000 €**

Travaux chemin des Forges (sécurisation et piste cyclable)

⇒ **O 66 Restaurant scolaire : 50 000 €**

Ajustement des crédits (avenant + révisions)

⇒ **O 70 Mairie : 40 000 €**

Suite des études pour les travaux d'accessibilité

⇒ **O 71 Gendarmerie : 50 000 €**

Début des études

⇒ **O 76 Cimetière : 10 000 €**

Reprise des concessions.

⇒ **O 77 Cimetière : 50 000 €**

Suite de l'aménagement du parc

⇒ **O 79 Bâtiment les Petits Lutins : 50 000 €**

Aménagements extérieurs

⇒ **O 80 PUP La Basse Saudraie : 116 000 €**

Travaux d'aménagement du lotissement privé.

Inscription du solde de la convention avec Lamotte

⇒ **O 81 PUP La Bellangerie : 174 000 €**

Travaux d'aménagement du lotissement privé.

Inscription du solde de la convention avec terrain service

⇒ **O 87 Informatique : 20 000 €**

Il s'agit du matériel nécessaire aux services

⇒ **O 90 Skate park : 30 000 €**

Début des travaux

⇒ **O 91 Pôle multimodal : 80 000 €**

Aménagement du parking de la gare

⇒ **O 92 Plan de mobilité : 92 000 €**

Il s'agit de l'étude qui a été notifiée en février

⇒ **O 94 Salle de sport n° 2 : 30 000 €**

Réfection de la toiture

Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2022	BP 2023	Budget 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement		883 996,43	883 996,43
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 664 378,45	3 664 378,45
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		390 000,00	390 000,00
041 - Opérations patrimoniales			0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves		648 832,38	648 832,38
13 - Subventions d'investissement	952 563,12	212 153,99	1 164 717,11
16 - Emprunts et dettes assimilées		500,00	500,00
27 - Autres immobilisations financières		80 000,00	80 000,00
TOTAL	952 563,12	5 879 861,25	6 832 424,37

⇒ **001 Solde d'exécution de la section d'investissement : 883 996.43 €**

Il s'agit du résultat reporté de l'année 2022

⇒ **021 Virement de la section de fonctionnement : 3 664 378.45 €**

Il s'agit de l'enveloppe dégagée de la section de fonctionnement (hors amortissements) pour la section d'investissement.

⇒ **040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 390 000 €**

Amortissement des immobilisations pour l'année 2023.

⇒ **10 Dotations, fonds divers et réserves : 648 832.38 €**

FCTVA (sur les dépenses d'investissement de l'année 2021) : 356 000 €

Taxe d'aménagement : 100 000 €

Affectation de résultats : 192 832.38 €

⇒ **RAR : 952 563.12 €**

Il s'agit des restes à réaliser en recettes d'investissement de l'année 2022 (subventions notifiées mais non perçues).

⇒ **13 Subventions d'investissement : 212 153.59 €**

Subventions prévues pour les différentes opérations :

- PUP la basse saudraie : 67 840 € (solde de la convention)
- PUP la Bellangerie : 144 313.99 € (solde de la convention)

⇒ **16 Emprunts : 500 €**

Il s'agit d'une caution sur un loyer

⇒ **27 Autres immobilisations financières : 80 000 €**

Remboursement de l'avance octroyée au CCAS